

Déclaration des frais de placement pour les installations photovoltaïques

Numéro(s) de(s) compte(s) de libre passage : _____

Monsieur Madame (ci-après le preneur de prévoyance)

Numéro d'assurance sociale :

Nom :

Prénom :

Rue/No :

NPA/Localité/Pays :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

État civil :

Condition préalable au financement des installations photovoltaïques

Un financement au moyen de la prévoyance professionnelle ou liée n'est possible que pour la partie de l'installation qui produit de l'électricité pour un usage propre.

Votre installateur de panneaux photovoltaïques doit donc indiquer le pourcentage d'utilisation propre possible par rapport à la production totale d'énergie. Ce n'est que pour cette partie que vous pouvez faire valoir un retrait anticipé, déduction faite des fonds cantonaux et fédéraux.

Veillez remplir

Frais de placement (après déduction des subventions)

Part en % de la production d'électricité pour un usage propre

Montant des prestations de prévoyance pour les installations photovoltaïques

Remarques sur la manière de remplir les informations ci-dessus

Les informations ci-dessus doivent être calculées comme suit:

- Frais de placement (après déduction des subventions): frais de placement de l'installation (indications de l'installateur de panneaux photovoltaïques) après déduction des subventions (connues lors de l'obtention du permis de construire)
- Part en % de la production d'électricité pour usage propre: part de la production d'électricité pour usage propre par rapport à la production totale d'électricité de l'installation (usage propre et alimentation en réseau selon les indications de l'installateur de panneaux photovoltaïques)
- Montant des prestations de prévoyance pour les installations photovoltaïques: le montant maximal pour l'EPL correspond aux coûts de placement (après déduction des subventions) multipliés par la part en % de production d'électricité pour l'usage propre

Les informations ci-dessus doivent être complétées par des documents de l'installateur de panneaux photovoltaïques.

Lieu/Date :

Signature du preneur de prévoyance :

X